

# Votre argent : questions-réponses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **8 (1978)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Cette rubrique paraît aujourd'hui, pour la première fois, dans «Aînés». Elle est tenue par des spécialistes financiers qui répondent aux questions de nos lecteurs, à condition toutefois que celles-ci ne soient pas trop personnelles. Nous prions les lecteurs que cette rubrique intéresse d'adresser leurs questions à «Aînés», rubrique financière, case postale 2633, 1002 Lausanne.

#### 10 francs qui valent 700 francs

*Mme Y.M., Yverdon: J'ai retrouvé dans les biens de mon mari défunt un demi-vreneli 1911, valeur nominale Fr. 10.—. Combien pourrais-je vendre cette pièce?*

Domage que vous n'avez pas un vreneli de 1925 (valeur nominale Fr. 100.—), car il vaut près de Fr. 12 000.—. Vous êtes néanmoins en possession d'une pièce de collection qui a été frappée en 100 000 exemplaires. Vous pouvez en obtenir actuellement entre Fr. 500.— et Fr. 700.— selon l'état de conservation de la pièce, ce qui n'est pas négligeable vu sa teneur en or qui n'est que de 2,90 grammes. Vendue au prix du marché de l'or fin (US\$ 180.— environ l'once, une once = 31,10 grammes), elle ne vaudrait que Fr. 31.— environ. Mais vous avez compris que sa valeur provient de sa rareté et qu'elle intéresse les collectionneurs.

#### Que faire de 10 000 francs?

*M. A.B., Lausanne: Je suis retraité et je viens de toucher une police d'assurance-vie de Fr. 10 000.—. Je ne veux pas garder cet argent à la maison et désire savoir comment le placer sans courir de risques.*

Si vous ne voulez courir aucun risque, vous avez raison de ne pas garder votre argent chez vous; les coffres d'une

banque sont plus sûrs que le verrou de votre porte d'entrée, mais un «safe» ne rapporte rien. Il vous faut aussi éviter les placements en bourse qui comportent, selon les titres, un risque plus ou moins grand.

Nous vous proposons de placer votre argent sur un carnet d'épargne «troisième âge», créé spécialement pour les personnes de 60 ans et plus. Vous pourrez y effectuer des versements et des prélèvements en espèces et y faire verser votre rente AVS ou votre pension directement, sans avoir à vous déplacer. Le taux d'intérêt se situe actuellement à 3% soit un taux supérieur au carnet d'épargne ordinaire et les conditions habituelles permettent de prélever Fr. 5000.— par mois, sans préavis. Pour les montants supérieurs, un préavis de 6 mois est nécessaire. Il est néanmoins prévu des facilités en cas d'accident grave ou d'hospitalisation.

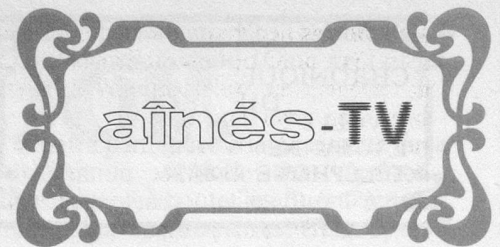
Il s'agit donc d'une possibilité de placement attrayante qui a l'avantage d'être à la fois souple — possibilités de retraits — et sûre — pas de fluctuations de la valeur du capital — tout en vous assurant un revenu intéressant.

#### La banque paiera pour vous

*Mme R.F., Montreux: Je suis partiellement handicapée physique et les paiements de fin de mois sont toujours une corvée assez pénible pour moi. Est-ce que ma banque pourrait se charger d'effectuer tous ces paiements à ma place?*

Naturellement. Il vous suffit d'en donner l'ordre à la banque et elle se chargera d'effectuer tous vos paiements, sans que vous deviez vous déplacer. Il vous faut tout d'abord ouvrir un compte de façon que les paiements divers puissent être comptabilisés. Ensuite, vous écrivez à chacun de vos créanciers, par exemple votre épicier, votre pharmacien, votre assureur, votre médecin, etc. pour leur demander d'envoyer les factures vous concernant à la banque. En même temps, vous envoyez une lettre à la banque, par laquelle vous l'autorisez à payer toutes les factures envoyées par vos créanciers (même liste que ci-dessus, votre épicier, pharmacien, etc.). Après cela vous n'aurez plus de soucis à vous faire, la banque paiera vos factures et vous enverra régulièrement un avis vous informant des montants payés. Les frais sont très modiques: la banque perçoit une taxe forfaitaire de Fr. 1.— par facture reçue et payée.

(Les réponses à ces questions nous ont été fournies par des spécialistes du Crédit Suisse.)



## La Burette part en guerre

«Attention Accidents», c'est le titre d'une nouvelle rubrique en neuf épisodes, diffusée par la Burette du 6 avril au 8 juin. Cette innovation veut appuyer une initiative de l'Université du 3<sup>e</sup> âge de Genève, lancée par un étudiant, M. Arnold Comte. Celui-ci anime un groupe de discus-

## Une dramatique où les femmes jouent les premiers rôles

Liliane Annen, réalisatrice, qui travaille en général dans le domaine de l'information, signe, vendredi 21 avril, sa première mise en scène de l'adaptation à la télévision d'une pièce de Maxime Gorki: «Vassa».

Les raisons du choix de Liliane Annen: en premier lieu l'importance que donne l'auteur dramatique russe au jeu des femmes dans sa pièce, contrairement à tant d'autres auteurs qui privilégient les rôles masculins. Ensuite, parce que c'est une femme qui est le personnage principal de la pièce: Vassa, la quarantaine, mère de famille, obligée de prendre le pouvoir dans sa famille et dans l'entreprise familiale, car son mari et son frère ne se soucient ni de l'une ni de l'autre. Une femme à laquelle la réalisatrice romande s'est attachée, même si son caractère est détestable, son comportement odieux, peut-être bien parce que Vassa lutte pour son identité, mais,